

VUE D'ENSEMBLE

I - PRESENTATION

Placées sous le parrainage du Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie, et du Ministre de la Coopération et du Développement, ces journées présidées et animées par Pierre LAVAU, Président du Conseil d'Administration et par Alain RUELLAN, Directeur général, avaient pour objectif la mise en route de la réflexion sur la future politique scientifique de l'O.R.S.T.O.M. et sur les modifications de structures qu'elle implique :

- . Cette réflexion se plaçait dans le cadre de la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Recherche et le Développement Technologique de la France, élaborée par le Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie et plus particulièrement au sein du programme mobilisateur "recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du Tiers-Monde" ;
- . Elle s'insérait aussi dans les projets de plans sectoriels pour le développement élaborés par le Ministre de la Coopération et du Développement ;

Ces journées d'études se sont déroulées du 6 au 10 juillet 1982, dans les locaux du Ministère de la Recherche et de l'Industrie (rue Descartes) et de l'Université de Paris VII (Jussieu). Elles ont réuni 245 travailleurs de l'ORSTOM, chercheurs, techniciens, administratifs :

- . chercheurs et techniciens élus aux Comités Techniques
- . techniciens et administratifs représentant les services administratifs et techniques
- . chefs de services
- . secrétaires scientifiques des Comités Techniques
- . chefs de centres et de missions
- . représentants des organisations syndicales

Parmi ces 245 participants de l'ORSTOM, 116 sont en poste à l'étranger et dans les DOM-TOM. Quelques personnalités, représentant divers Ministères, ont également participé à ces journées. La liste complète des participants figure en annexe.

II - DEROULEMENT DES JOURNEES

Sous la Présidence de Pierre LAVAU, Président du Conseil d'Administration de l'ORSTOM, les Journées d'Etudes ont été ouvertes par Roger LESGARDS, chargé de Mission auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie, et par Jean AUDIBERT, Directeur de Cabinet du Ministre de la Coopération et du Développement :

. Dans son allocution, Roger LESGARDS a situé la réflexion qui s'ouvrirait à l'ORSTOM par rapport aux grandes orientations données par le gouvernement à la recherche. Ces orientations sont cadrées par la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Recherche et le Développement Technologique de la France : Roger LESGARDS a rappelé ce qu'est cette Loi et comment elle fut élaborée ; il a en particulier insisté sur le rôle que devra jouer l'ORSTOM dans le programme mobilisateur "recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du Tiers-Monde".

. Dans son allocution, Jean AUDIBERT a évoqué la nouvelle politique française de coopération et il a insisté sur l'importance que devront prendre dans cette nouvelle politique les actions de recherche.

Alain RUELLAN, Directeur Général, a alors présenté son "projet pour l'ORSTOM".

Enfin, cette première matinée d'ouverture des Journées d'Etudes s'est terminée par une présentation détaillée, d'une part, par Jean Pierre TROUCHAUD, du programme mobilisateur "recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du Tiers-Monde", d'autre part, par Henri ROUILLE D'ORFEUIL, des plans sectoriels pour le développement élaborés par le Ministère de la Coopération et du Développement.

Après cette ouverture, qui a permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance du contexte politique et scientifique d'une réforme de l'ORSTOM, les travaux se sont déroulés selon trois approches successives, avec alternance de travaux en groupes et en séance plénière (voir en annexe le calendrier des journées) :

I. Tout d'abord, puisque l'un des aspects essentiels de la réforme de l'ORSTOM est la restructuration des travaux de recherche autour d'"axes-programmes", ont été étudiés les sept axes-programmes proposés par A. RUELLAN :

- éco et sociosystèmes terrestres
- écosystèmes marins
- sociosystèmes urbains
- indépendance alimentaire
- indépendance énergétique
- indépendance sanitaire
- conditions nationales et internationales de l'indépendance et du développement des pays et des peuples.

Les rapporteurs qui avaient été désignés pour préparer la réunion ont présenté en séance plénière un rapport introductif sur chacun de ces axes-programmes. Les participants se sont ensuite réunis en sept commissions pour discuter de ces rapports, en préciser le contenu, en indiquer la façon dont ces axes pourraient être mis en oeuvre, etc... Les discussions ont été très ouvertes, très riches, souvent passionnées. Elles ont montré les espoirs que mettent les travailleurs de l'ORSTOM dans la définition d'une politique scientifique claire, élaborée avec leur participation et dans une optique interdisciplinaire. Les propositions ont été nombreuses et ont concerné : le nombre des axes-programmes (le premier a été scindé en deux), leur intitulé, leur contenu, leur localisation, leurs modalités de fonctionnement au sein de Départements, etc...

II. La deuxième approche a consisté à organiser la réflexion autour de quelques problèmes horizontaux concernant le fonctionnement de l'ORSTOM. Cinq thèmes avaient été dégagés, ayant conduit à la constitution de cinq groupes de travail :

- les services techniques
- la valorisation, la formation
- l'insertion dans les pays en voie de développement
- la collaboration avec les institutions françaises et internationales
- les conditions de travail

Les discussions, là aussi très animées, ont permis de mettre en évidence le nombre et l'ampleur des problèmes à résoudre pour que l'Office retrouve une dynamique scientifique : il est clair en effet qu'on ne peut espérer de renouveau dans la vie de l'ORSTOM sans que soient résolus très rapidement plusieurs problèmes aigus qui se sont accumulés et se sont aggravés depuis plusieurs années (locaux, moyens de travail, avancement, statuts, etc...) et éclaircies les ambiguïtés qui pesaient sur la place de l'institution au sein du dispositif national et international de recherche.

III. Enfin des réunions ont été tenues, à partir du découpage des actuels Comités Techniques, pour examiner le rôle des disciplines par rapport aux axes-programmes. Il est en effet proposé que soient maintenues des structures par discipline pour garantir le niveau des travaux, pour favoriser la réflexion méthodologique, pour irriguer les recherches menées au sein des axes-programmes. Les discussions ont montré, à la fois l'intérêt d'une restructuration par axe-programme et la nécessité de "Commissions scientifiques" par discipline ou groupes de disciplines. Les participants ont réfléchi sur les attributions et le rôle de ces Commissions scientifiques et sur leur articulation avec les Départements par axe-programme.

Par ailleurs, les élus de chaque Comité Technique ont désigné un "Bureau provisoire" et un secrétaire scientifique pour la période transitoire qui va se dérouler jusqu'à la mise en place des nouvelles structures.

III - CONCLUSIONS ET POURSUITE

Trois conclusions résument l'essentiel de ce qui s'est dit et fait pendant ces Journées d'Etudes de l'ORSTOM :

- 1) Il faut en premier lieu rappeler que cette manifestation était la première du genre organisée depuis la création de l'ORSTOM. Et son résultat immédiat, peut-être le plus important, a été que les chercheurs, techniciens et administratifs se sont découverts les uns les autres, ont fait connaissance, ont entamé un nouveau type de dialogue. C'est là un aspect fondamental pour la réussite du projet de renouveau de l'ORSTOM.
- 2) Un vrai dialogue entre les travailleurs de l'ORSTOM s'est révélé au cours de ces journées, non seulement possible mais aussi fructueux. Ceci dans la mesure où la nouvelle Direction a clairement affirmé, à partir d'un projet de politique scientifique, sa propre volonté de dialogue en indiquant que la vie de l'Office et sa vitalité étaient l'affaire de tout le personnel. Certes les cloisonnements (par catégorie de personnel, par discipline) n'ont pas disparu comme par miracle, mais une plus grande compréhension mutuelle s'est ébauchée : l'espoir est ainsi permis de la voir se développer à l'avenir et permettre l'instauration d'un véritable travail pluridisciplinaire.
- 3) Le "projet pour l'ORSTOM" proposé par la nouvelle Direction Générale de l'Office, a été, dans son ensemble, très bien accueilli. Il y a, bien entendu, des résistances et des objections à la nouvelle dynamique et aux nouvelles structures proposées : elles se sont bien exprimées, très généralement d'une façon très constructive, sans jamais bloquer les débats. En particulier les réunions par Comité Technique se sont révélées très positives car loin de servir de pôle de crispation pour des réflexes de défense, elles ont permis de faire concrètement avancer la réflexion sur le rôle des disciplines et sur leur articulation avec les axes-programmes.

Il faut maintenant poursuivre :

. Tous les participants aux Journées d'Etudes ont reçu mission de faire connaître à l'ensemble des travailleurs de l'ORSTOM le contenu de ces journées et d'en débattre avec eux.

. Tous les Chefs de Services, Chefs de Centres et Chefs de Missions, ont reçu mission d'organiser, pour les personnels qui travaillent avec eux, les conditions nécessaires pour une bonne circulation de l'information et pour un débat approfondi.

. Des rapporteurs ont été nommés fin juillet pour poursuivre la mise au point de la réforme, et en particulier le contenu et le fonctionnement des axes-programmes, des commissions scientifiques, des services scientifiques communs. Ils auront mission d'en débattre avec le plus grand nombre possible de personnes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ORSTOM. Ils devront remettre leur rapport avant le 1er novembre 1982.

. Le débat avec nos partenaires, en France et à l'étranger, est du seul ressort du Président et du Directeur Général de l'ORSTOM, et de leurs représentants : Equipe de Direction, Chefs de Centres et de Missions, Rapporteurs.

. Avant la mise au point des décisions de réorganisation qui seront soumises fin 1982 au Conseil d'Administration de l'ORSTOM et aux Ministres de tutelle, des négociations approfondies auront lieu, sur la base en particulier des travaux des Rapporteurs, entre la Direction de l'ORSTOM et les représentants des personnels de l'ORSTOM.

. Il faut dès maintenant rechercher, et obtenir, les moyens sans lesquels toute réorganisation sera compromise :

+ une croissance budgétaire significative : c'est déjà le cas pour 1983.

+ le rattrapage indiciaire pour les chercheurs, le déblocage des avancements pour les chercheurs et les ITA.

+ un accroissement significatif des postes budgétaires.

+ des locaux nettement agrandis pour le siège de l'ORSTOM à Paris permettant que des structures scientifiques y trouvent leur place.

+ des locaux et des moyens pour le développement de l'ORSTOM en Province.

La Présidence et la Direction Générale de l'ORSTOM s'emploient à obtenir ces moyens.

+

+ +

L'ORSTOM aura 40 ans en 1983. Belle occasion pour réussir et faire de cet anniversaire la rampe de lancement de sa nouvelle jeunesse.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Par Pierre LAVAU

Président du Conseil d'Administration

Vous êtes réunis, à l'initiative d'Alain RUELLAN, pour débattre entre vous des futures orientations de l'ORSTOM. Pour en débattre sérieusement, librement jusqu'à la fin de la réunion.

Car l'ORSTOM est un peu l'affaire de tous ceux qui l'animent par leur travail et qui, à tous les échelons, y ont investi leur engagement professionnel. Il a donc besoin de votre réflexion collective.

Il est aussi l'affaire des responsables de la recherche dans les pays où s'exerce son action de coopération scientifique et dont les avis contribueront à définir les orientations de l'Office.

Il est enfin l'un des instruments par lesquels les pouvoirs publics en France entendent conduire l'oeuvre de recherche en coopération avec les peuples en développement, qui constitue l'un des grands programmes prioritaires de la nouvelle politique de la recherche et de la technologie.

Lorsqu'ont été décidées ces journées d'études, nous pouvions penser qu'à la date du 6 juillet la nouvelle Direction de l'Office serait en place. Elle ne l'est pas tout à fait, et nous devons nous en accommoder. Cela ne me permet pas de m'adresser à vous en la qualité qui justifierait ma présence ici parmi vous. N'attendez donc pas de moi que je vous dise aujourd'hui comment le futur Président de votre maison entend remplir sa tâche. Cela viendra en son temps.

Mais que cela ne vous retarde pas dans l'ouverture de vos débats. Que cela ne m'empêche pas non plus de me réjouir de cette occasion de faire connaissance avec vous. Je ne connais encore qu'une poignée d'entre vous. Trop peu. Assez cependant pour penser que le courant pourra s'établir entre les scientifiques, techniciens, gestionnaires que vous êtes et l'Administrateur qui pourrait présider à vos travaux.

Pour peu, au moins, que nous sachions nous affranchir des préjugés de corporation, dans le respect de nos fonctions respectives.

La Cour des Comptes est une vieille dame, réputée sourcil-
leuse et qui pourrait inspirer doutes et inquiétudes à ceux qui ne la
connaissent qu'à travers ses référés et injonctions aux comptables. Elle
ne réunit pas cependant que de vieux messieurs grincheux et futiles.
Elle est plus ouverte d'esprit, plus portée qu'il n'y paraît à relati-
viser les turpitudes ou imperfections qu'inévitablement elle dénonce.
En fait, elle s'en émeut moins qu'elle ne s'obstine à vouloir contri-
buer à les surmonter : là est sa véritable manie, bien excusable en
somme.

Contribuer à faire en sorte que l'ORSTOM remplisse
toujours mieux son rôle - mieux faire connaître en dehors son utilité
dans son travail d'ensemencement de la connaissance scientifique hors
de nos frontières - y favoriser la libre expression dans les mises en
commun de chacun, la confiance mutuelle, l'initiative et la responsabi-
lité : il me semble que ce sont là quelques unes des contributions
auxquelles devrait s'attacher votre futur Président.

Je sais que vous avez des problèmes qui vous préoccupent,
de statuts, de locaux, de carrière. Il faudra s'attacher à les résoudre
avec obstination, avec patience aussi car nous voyons bien que tout ne
se règle pas aussi vite et aussi bien que nous le souhaiterions. Mais
il y a un temps pour gémir et un temps pour agir.

Nos autorités de tutelle nous invitent à agir. Commençons.
Il a été dit aussi qu'il y a un temps pour se taire et un temps pour
parler. Vous allez parler, 5 jours durant, beaucoup et utilement.
Ce sera le préalable à l'action. Il y en aura au moins un pour vous
écouter, votre serviteur, avec attention et avec sympathie. Je vous
souhaite bon courage, enthousiasme et imagination.

- III -

UN PROJET POUR L'ORSTOM

par

Alain RUELLAN
Directeur Général

Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues et Chers Amis,

C'est à moi que revient maintenant la tâche de vous présenter les grandes lignes d'un "projet pour l'ORSTOM" :

- . un projet qui est déjà le fruit d'un long travail de réflexion collective, mené conjointement au Ministère de la Recherche et de la l'Industrie et au Ministère de la Coopération et du Développement, et plus particulièrement au sein de la Mission "Recherche, Technologie et Progrès en Coopération" animée par le Professeur Jacques BERQUE ; cette réflexion collective s'est fortement enracinée dans les travaux du Colloque National de la Recherche auxquels les personnels de l'ORSTOM ont largement contribué ;
- . un projet qui vous sera détaillé cet après-midi par les 18 rapporteurs, chercheurs, techniciens et administratifs de l'ORSTOM qui, à ma demande, ont entrepris de lui donner du contenu ;
- . un projet qui dès demain sera soumis à vos réflexions, à vos critiques, à vos propositions et contre-propositions, l'objectif à at-

teindre étant que d'ici fin 1982, après un vaste débat interne et externe à l'ORSTOM, après des négociations sérieuses entre la Direction de l'ORSTOM et les représentants des personnels de l'ORSTOM, des décisions de réorganisation puissent être prises, en toute connaissance de cause, par le Conseil d'Administration de l'ORSTOM et par les Ministres de tutelle.

LES ATTENDUS DU PROJET

Un projet pour l'ORSTOM, il est évident que cela a de nombreux attendus ; attendus au niveau desquels les préoccupations purement scientifiques voisinent évidemment sans cesse avec des préoccupations qui sont nettement plus d'ordre économique, d'ordre social, d'ordre culturel, d'ordre humanitaire ; au total d'ordre politique.

Je voudrais, très rapidement, vous rappeler ces attendus.

- Le premier de ces attendus, et c'est le plus important, c'est que le gouvernement français a choisi d'oeuvrer pour une véritable transformation des relations entre les pays du Nord et ceux du Sud. Le gouvernement français considère, en effet, que les développements de ces deux groupes de pays sont étroitement liés, et il affirme sa détermination de répondre positivement à la volonté d'indépendance, manifestée à tous les niveaux, par les peuples du Tiers-Monde : indépendance économique, sociale, culturelle, politique.

- Le deuxième de ces attendus, on le trouve dans les nouvelles orientations qui viennent d'être définies pour la Recherche. Il est clair que ces nouvelles orientations s'inscrivent tout à fait dans la dynamique des choix que je viens d'évoquer :

+ c'est le programme mobilisateur "recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du Tiers-Monde" de la loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche, loi qui vient d'être votée au Parlement à l'initiative du Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie ;

+ ce sont aussi les "plans sectoriels" qui sont mis en oeuvre

vre par le Ministère de la Coopération et du Développement.

Programme mobilisateur et plans sectoriels qui, entre autres, tiennent compte largement des interrogations et des propositions des personnels de l'ORSTOM manifestées lors du Colloque National de la Recherche, vont maintenant servir de cadre à la mise en place des programmes, des structures, des moyens, pour une recherche au service du développement des pays du Tiers-Monde, en coopération avec ces pays, en coopération avec les peuples de ces pays.

- Le troisième attendu enfin, et il nous concerne directement, c'est que pour s'assurer que la politique, décidée par lui, pourra être immédiatement concrétisée en terme de programmes opérationnels, le gouvernement a estimé qu'il était nécessaire qu'il puisse s'appuyer sur des institutions spécifiques : l'ORSTOM sera l'une de ces institutions. Mais le gouvernement a également rappelé, et c'est très important, la nécessité absolue de se donner les moyens de pouvoir mobiliser progressivement dans la bataille pour le développement, l'ensemble de la communauté scientifique et technologique française, publique et privée. Ceci veut dire qu'il faudra à l'avenir éviter toutes exclusivités, toutes chasses gardées, qu'il faudra au contraire inciter aux échanges, de personnes et de moyens, entre les instituts spécifiques et les autres institutions de recherches.

LES MISSIONS DE L'ORSTOM

Les missions de l'ORSTOM apparaissent ainsi clairement :

- . Institut de Recherche spécifique ;
- . Lieu privilégié de la recherche multidisciplinaire pour le développement des peuples du Tiers-Monde, en coopération avec ces peuples ;

L'ORSTOM se voit confier 4 missions essentielles, 4 missions dont chacun de vous mesurera, je n'en doute pas, toute l'importance, toute la gravité, tous les espoirs dont elles sont porteuses :

1. garantir, dans le domaine qui est celui de l'ORSTOM, la mise en oeuvre et la continuité de la réalisation de la politique scientifique et technologique pour le développement, décidée par le Gouvernement;
2. promouvoir une véritable coopération avec les pays du Tiers-Monde qui souhaiteront la mise en oeuvre d'une solidarité active,
3. être une structure d'accueil, lieu de synergie des programmes et des moyens, pour tous les scientifiques, français et étrangers, qui, appartenant à d'autres organismes, voudront consacrer quelques mois ou quelques années à la recherche pour le développement, dans le cadre des programmes confiés à l'ORSTOM,
4. enfin être l'une des "sources spécialisées" capable d'irriguer, donc de mobiliser progressivement, l'ensemble de la communauté scientifique française, mais aussi l'ensemble des Français, pour un véritable combat contre le sous-développement, contre la misère, contre l'exploitation des peuples.

LES STRUCTURES ET LES MOYENS NECESSAIRES

La réalisation de ces 4 grandes missions exige évidemment pour l'ORSTOM :

- des structures nouvelles, originales,
- des moyens spécifiques.

Pour ce qui est des structures scientifiques et budgétaires, le cadre nous est déjà tracé par les décisions prises en Conseil des Ministres le 18 mai dernier : l'ORSTOM sera réorganisé sur la base de "grands axes-programmes de recherches pluridisciplinaires" mais ceci tout en préservant l'indispensable organisation scientifique par discipline ou groupe de disciplines. Et c'est à nous, à nous tous, que

revient maintenant la tâche de définir ce que doivent être ces axes-programmes de recherche, en eux-mêmes et par rapport aux disciplines scientifiques, ce que doivent être aussi les fonctionnements scientifiques, budgétaires, administratifs, des structures qui gèreront ces axes-programmes.

Pour ce qui est des moyens, la réalisation des quatre grandes missions que j'ai rappelées tout à l'heure aura des exigences qu'il nous faudra définir. A savoir :

- des moyens propres, c'est-à-dire avant tout, en quantité suffisante, des postes budgétaires permanents et revalorisés (et j'insiste sur cette nécessité absolue de la revalorisation des statuts des chercheurs de l'ORSTOM) ; mais aussi des infrastructures en France, infrastructures qui devront être largement ouvertes aux chercheurs et techniciens des pays du Tiers-Monde.

- des moyens importants dans les pays du Tiers-Monde, moyens dont les statuts devront être négociés pays par pays.

- des postes budgétaires d'accueil pour des chercheurs et des techniciens appartenant à d'autres organismes, français et étrangers.

- des facilités pour les chercheurs et les techniciens de l'ORSTOM d'aller travailler, pendant quelques années, dans d'autres institutions de recherche et d'enseignement.

- enfin, des moyens substantiels pour la valorisation et la diffusion des résultats vers tous les publics.

LES AXES-PROGRAMMES DE RECHERCHE

Quel est alors maintenant, plus concrètement, le projet scientifique et structurel que je propose pour l'ORSTOM, projet que je sou mets au débat et qui tient compte bien sûr de l'ensemble des décisions

déjà prises au niveau gouvernemental, et dont je viens de vous rappeler l'essentiel.

En fonction de ses compétences actuelles, mais aussi en fonction de ce que je crois être les grandes priorités pour le développement, je propose que soient développés à l'ORSTOM 7 grands axes-programmes de recherche qui constitueront l'ossature scientifique et budgétaire principale de l'organisme.

Ce choix est l'expression à la fois :

- . d'une triple conviction,
- . d'une triple volonté.

. Première conviction : l'ORSTOM doit être, doit rester, doit redevenir s'il le faut (cela dépend des disciplines) un Institut de Recherche Scientifique Fondamentale, de haut niveau, les objectifs de ces recherches étant finalisés pour le développement. Arrêtons d'opposer recherche fondamentale et recherche pour le développement : l'ORSTOM a déjà prouvé à maintes reprises que cette opposition n'avait pas de sens.

. Deuxième conviction : la recherche scientifique pour le développement c'est savoir faire trois choses :

- + découvrir le présent,
- + reconstituer le passé,
- + pour pouvoir prévoir l'avenir ; c'est-à-dire pour pouvoir donner aux peuples et à leurs dirigeants, les bases, les connaissances nécessaires aux choix qu'ils doivent faire pour conquérir et pour préserver leur développement et leur indépendance.

Seul un Institut ayant les moyens de faire travailler ensemble des chercheurs de disciplines différentes, mais aussi de méthodologies différentes, peut savoir faire ces trois choses. L'ORSTOM doit être cet Institut.

. Troisième conviction : les données à rechercher pour le développement des pays du Tiers-Monde ne se trouvent pas que dans ces

pays ; elles sont aussi à rechercher dans les pays développés, et en particulier en France. L'organisation de l'ORSTOM doit tenir compte de cette réalité.

Trois convictions donc, mais aussi, ce choix que je vous propose d'organiser les recherches de l'ORSTOM dans le cadre de 7 grands axes-programmes de recherche, ce choix est l'expression d'une triple volonté :

. une volonté politique : les thèmes que je propose pour ces axes-programmes sont ceux qui doivent permettre aux peuples du Tiers-Monde de s'approprier, de maîtriser, leur développement et leur indépendance ;

. une volonté scientifique : celle de promouvoir une recherche fondamentale pluridisciplinaire dont les buts principaux seront l'acquisition des données, la connaissance des systèmes, qui sont à la base des modèles de développement, existants et alternatifs ; celle aussi de participer, dans les pays du Tiers-Monde, à la constitution des appareils scientifiques et technologiques, nationaux et régionaux, dont ils ont besoin ;

. une volonté d'ouverture : la priorité donnée aux axes-programmes pour l'organisation scientifique et administrative de l'ORSTOM facilitera, j'en suis convaincu, les échanges de personnes entre l'ORSTOM et les autres institutions, de recherches et d'enseignement, et ainsi permettra la mobilisation progressive de l'ensemble de la communauté scientifique et technologique française sur des programmes de recherches pour le développement du Tiers-Monde.

Quels sont alors ces sept axes-programmes de recherche que je propose. Je dis bien que je propose :

. c'est à partir de cette proposition que des rapports vous seront présentés cette après-midi,

. c'est à partir de cette proposition que nous travaillerons, que nous débattrons dans les jours et dans les semaines qui viennent,

mais, j'insiste là-dessus, si les notions même d'axes-programmes de recherche, d'organisation à partir de cette notion, ne peuvent être remis en cause, en revanche, le débat est totalement ouvert quant à la délimitation, quant au nombre, quant aux méthodes de travail, quant aux localisations, de ces axes-programmes ; et vous verrez que dès cet après-midi les rapporteurs, qui ont fait leur travail en fonction d'une première consultation assez large, feront un certain nombre de contre-propositions très importantes.

J'estime qu'il faut, à l'ORSTOM, poursuivre, développer, voire entreprendre, deux grands types de recherche.

A. Des recherches qui ont pour objectifs essentiels la connaissance et l'explication du présent, c'est-à-dire des milieux actuels avec les hommes qui y vivent et qui essayent d'en vivre.

Il s'agit d'étudier ce que sont ces milieux, comment ils fonctionnent aujourd'hui, comment ils se sont faits, c'est-à-dire ce que fut leur histoire. Ceci veut dire qu'il faut :

- . inventorier des constituants et des structures, à toutes les échelles,
- . mesurer des fonctionnements actuels,
- . à partir des inventaires et des mesures, à partir de tous les témoignages de l'histoire, reconstituer le passé, comprendre comment et pourquoi les milieux en sont arrivés à ce qu'ils sont aujourd'hui : le passé à l'échelle du temps géologique, le passé à l'échelle de l'histoire de l'homme, c'est-à-dire à l'échelle du Quaternaire, le passé à l'échelle de l'histoire plus récente, voire contemporaine.

L'ORSTOM sait faire cela ; une grande partie de ses recherches sont consacrées à cela. Mais il est certainement nécessaire de donner plus de cohérence, plus de coordination, plus d'ampleur, en particulier pour ce qui est des disciplines à impliquer et des moyens à mettre en oeuvre.

Je propose que trois axes-programmes soient organisés pour répondre à ce premier grand type de recherche ; ces axes-programmes

correspondent à trois types de milieux :

- . les éco et les sociosystèmes terrestres non urbanisés
c'est l'A.P. n° 1
- . les écosystèmes marins : c'est l'A.P. n° 2
- . les sociosystèmes urbains : c'est l'A.P. n° 3

B. Le deuxième grand type de recherches, ce sont celles qui ont pour objectif de se donner les moyens de la prévision de l'avenir.

Il ne suffit pas, en effet, de connaître un milieu pour savoir l'utiliser, pour savoir le modifier en vue de l'objectif que l'on souhaite atteindre ; il faut aussi se donner le temps et les moyens de tester des hypothèses, d'expérimenter des choix ; il faut que la recherche puisse donner aux peuples et à leurs dirigeants les fondements des choix qu'ils peuvent faire en fonction des écosystèmes dont ils disposent, en fonction des sociosystèmes qui les constituent ; la responsabilité des choix devant, bien sûr, leur revenir entièrement : mais qui peut être responsable de son développement, qui peut être responsable du développement de son peuple si la recherche ne lui donne pas des modélisations sérieuses des divers choix possibles.

Ce deuxième type de recherche, que je qualifie de recherche expérimentale pour le développement, recherches qui demandent à la fois des moyens et des approches différents de ceux utilisés pour les recherches sur la connaissance des milieux, ce deuxième type de recherche est nettement moins développé à l'ORSTOM que le premier type de recherche. Mais ce déséquilibre n'est pas spécifique à l'ORSTOM.

Je propose que quatre axes-programmes de recherche soient organisés pour répondre à ce deuxième grand type de recherche, chacun de ces axes focalisant ses recherches expérimentales, ses modélisations, ses réflexions, vers la connaissance des conditions de l'auto-suffisance et de l'indépendance des pays et des peuples, en fonction de leurs éco et de leurs sociosystèmes :

- indépendance alimentaire : c'est l'A.P. n° 4
- indépendance énergétique : c'est l'A.P. n° 5
- indépendance sanitaire : c'est l'A.P. n° 6

- enfin, étude des conditions nationales et internationales du développement et de l'indépendance des pays et des peuples du Tiers-Monde : c'est l'A.P. n° 7, qui affirme la nécessité de rechercher les clés des sous-développements actuels et des développements alternatifs futurs, non pas seulement dans les pays concernés mais aussi dans les échanges et dans les dépendances internationaux, non pas seulement dans la technologie mais aussi dans les conditions politiques de l'utilisation de ces technologies : le chercheur, tout en restant à sa place de chercheur, a le devoir de fournir aux hommes politiques les bases de leurs analyses et de leurs choix.

+
+ +

Il me faut, avant de terminer, évoquer encore deux points que je considère comme tout à fait essentiels.

1er point : l'ORSTOM est et doit être un outil pour l'avancement des sciences

L'ORSTOM, réorganisé afin de mieux finaliser ses recherches pour le développement, ne réussira que s'il reste, voire redevient dans certains domaines, un véritable organisme de recherche. Et ceci ne sera possible que si l'on renforce, conjointement, une dynamique scientifique propre à l'ORSTOM, et son ouverture, ses relations, vers les autres instituts de recherche.

Le renforcement de la dynamique scientifique propre à l'ORSTOM exige à la fois :

1. que soient encouragées, et facilitées, des affectations dans les pays du Tiers-Monde, chaque fois que des séjours de longue durée s'avèrent indispensables pour la réalisation des programmes, ce

qui est fréquent : un travail scientifique, du moins à certains stades de sa réalisation, se fait d'autant mieux que l'on est plus proche du "terrain" et surtout de ceux avec qui, et pour qui, on travaille ;

2. Que ne soient pas trop multipliés les points d'implantation à travers le monde ; il faut qu'en chaque point il y ait des équipes ORSTOM, et non des chercheurs isolés, équipes à qui soient assurés les moyens de travail et les moyens de tisser des relations étroites avec les milieux scientifiques des pays d'accueil ;

3. que les chercheurs de l'ORSTOM, en France pour quelques mois ou quelques années parce que cela s'avère indispensable pour l'avancement de leurs programmes, de leurs formations, de leurs carrières, aient des lieux communs de travail : des centres ORSTOM, à Paris et en province, qui devront être, aussi souvent que possible, étroitement liés à d'autres institutions de recherche ;

4. Enfin que soit renforcée, au sein de l'ORSTOM, une structure scientifique par discipline ou par groupe de disciplines, croisée avec la structure scientifique et budgétaire par axe-programme ; des Comités scientifiques devront être mis en place : ils seront chargés d'animer en profondeur chaque discipline, d'y favoriser la dynamique des "courants" de participer à l'évaluation des travaux des chercheurs, de faire connaître leurs travaux et leurs résultats, d'organiser des colloques et des séminaires, de veiller à ce que les liaisons, les échanges, avec les autres équipes scientifiques, nationales, étrangères et internationales, se fassent réellement.

2ème point : L'ORSTOM doit être un outil de formation et d'information pour le développement

La valorisation auprès de tous les publics, auprès de toutes les catégories sociales, des résultats des travaux de l'ORSTOM doit devenir une de ses grandes priorités. L'ORSTOM a là une tâche spécifique : celle de faire connaître ses travaux en utilisant les moyens d'expression des diverses cultures, des divers milieux culturels, qui

sont concernés par ses résultats, en France et dans le Tiers-Monde. C'est là un projet ambitieux mais tout à fait indispensable ; ce projet exige :

. des moyens spécialisés : journalistes, rédacteurs, pédagogues, spécialistes de l'audio-visuel et de l'exposition,...

. une décentralisation et une ouverture de l'ORSTOM en France : centres ORSTOM en province, installés aussi souvent que possible à proximité, voire même au sein, d'autres structures scientifiques nationales ; expositions et bibliothèques ouvertes au public ; recherches de collaborations avec les Universités, les Ecoles, les Syndicats, les Associations socio-éducatives et culturelles, les Organisations non Gouvernementales oeuvrant pour le développement du Tiers-Monde, les Elus locaux et régionaux, les Comités d'entreprises,...

. une ouverture et une disponibilité de l'ORSTOM dans le Tiers-Monde, en particulier vis-à-vis des représentants, gouvernementaux et non gouvernementaux, des pays et des peuples.

+

+ +

Mesdames et Messieurs,

L'ORSTOM est un grand organisme de recherche. Son capital de connaissances, d'expériences, est énorme. Son personnel, scientifique, technique, administratif, est de grande valeur. La qualité des travaux réalisés est mondialement reconnue.

L'ORSTOM saura, j'en suis convaincu, faire face aux nouvelles responsabilités qui lui incombent. Il saura ainsi participer efficacement à la concrétisation des choix de notre pays.

Le projet que je viens de vous présenter va dans ce sens : il permettra à chacun de mieux se responsabiliser par rapport à cette tâche ambitieuse qui est celle de la recherche au service des pays et des peuples du Tiers-Monde.

Il ne faut pas cependant sous-estimer la difficulté de cette responsabilisation. Le mouvement à faire est de taille ; il ne se fera que si chacun sait recréer, à l'intérieur et autour de l'ORSTOM, un climat de dialogue et de confiance, mais aussi d'autorité et de responsabilité, quelle que soit la place où il se trouve, sans laxisme ni démagogie. Je m'y emploierai avec conviction. Je compte sur la collaboration de tous.

EXPOSE SUR LE PROGRAMME MOBILISATEUR
"RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DU TIERS-MONDE"

par Jean-Pierre TROUCHAUD

L'objet de cette intervention est de prolonger l'exposé précédent de M. LESGARDS en donnant une information plus détaillée sur le programme mobilisateur n° 4 "Recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du Tiers-Monde", dans lequel se situe entièrement l'activité de l'ORSTOM.

1 - Le programme mobilisateur n° 4, ses grandes lignes

Ce programme mobilisateur est issu d'une démarche collective :

- . entreprise à l'occasion de la préparation du Colloque National et des Assises Régionales qui l'ont précédé ;
- . poursuivie à travers les travaux préparatoires de la Loi d'Orientation et de Programmation ;
- . largement complétée depuis le début de la présente année par les analyses, les diagnostics, les évaluations, les démarches prospectives entreprises dans le cadre de la mission de réflexion confiée par J.P. CHEVENEMENT à M. Jacques BERQUE, Professeur au Collège de France.

Telles que précisées dans le récent rapport de la Mission BERQUE, trois finalités majeures ont été identifiées pour le programme mobilisateur :

- la recherche et la technologie doivent contribuer à instaurer un nouvel ordre culturel et économique international répondant aux aspirations de progrès des peuples du Tiers-Monde ;
- la coopération scientifique et technologique doit permettre et favoriser l'ouverture de la recherche française sur des champs d'observation, des milieux, des phénomènes, des processus d'un d'un très vif intérêt pour la recherche nationale ; elle doit aussi autoriser une confrontation avec les milieux scientifiques du Tiers-Monde ;
- enfin, l'effort de coopération scientifique et technologique conduira naturellement à l'ouverture de nouveaux débouchés pour la technologie et l'économie française.

La nouvelle politique scientifique en coopération devrait s'inspirer

quant à sa mise en oeuvre de trois grands principes :

- la mobilisation de l'ensemble des structures scientifiques et technologiques nationales, cette mobilisation constituant un élément essentiel de changement par rapport aux stratégies antérieures. De cette mise en état de coopérer de l'ensemble des structures pourra découler : d'une part un redéploiement sectoriel et thématique des interventions françaises qui pourront ainsi mieux correspondre à une demande des Etats de plus en plus diversifiée (en particulier dans les secteurs jusqu'à présent très peu abordés des technologies pour le Tiers-Monde) ; d'autre part un redéploiement géographique des actions de coopération permettant de nouer des collaborations avec de nouveaux partenaires ;

- des modes de coopération repensés, visant en particulier des formes de collaboration plus associatives et des initiatives pour renforcer ou créer des milieux scientifiques locaux ; visant également un rééquilibrage entre les différents types de coopération : bilatéral, international, régional.

- des formes de mise en oeuvre associant d'autres départements ministériels, au premier rang desquels figure le Ministère de la Coopération et du Développement, et qui permettront une multiplication des initiatives, des renforcements institutionnels ou financiers, une meilleure coordination avec d'autres opérateurs agissant à l'extérieur du système de recherche.

2 - L'Organisation opérationnelle

De façon indicative et provisoire, en attendant qu'ils soient définis dans les prochains mois, les grands traits de l'organisation du programme peuvent être précisés comme suit :

Le niveau central comprendra plusieurs instances :

- un "Comité National" organe politique de haut niveau, largement ouvert, sera chargé de définir les grands axes de la politique scientifique et technologique en coopération ;

- un "Conseil permanent" placé sous la responsabilité d'un haut fonctionnaire comprendra lui-même plusieurs éléments :

. un Secrétariat permanent,

. un Comité interministériel de coordination, regroupant des représentants des ministères techniques, des organismes de recherche, des experts scientifiques, et qui sera chargé de la mise en oeuvre de la politique scientifique à travers des actions de programmation, d'animation, de coordination, d'évaluation.

. des Commissions sectorielles (ou de programmes) qui correspondront aux grands "axes-programmes" ou "champs" constituant le cadre opérationnel du programme mobilisateur.

Ces "axes-programmes" sont actuellement définis au nombre de neuf axes scientifiques et technologiques et de deux axes transversaux aux neuf précédents, qui sont les suivants :

1. Connaissance et valorisation des milieux tropicaux
2. Amélioration et valorisation des productions agricoles
3. Amélioration des productions aquacoles
4. Santé et développement
5. Stratégies du développement
6. Recherche et Technologie urbaines

7. Technologies avancées pour le Tiers-Monde
8. Technologies maîtrisées pour le Tiers-Monde
9. Energie
10. Information scientifique et technique
11. Formation des ressources humaines

Le niveau intermédiaire est constitué par les structures d'exécution scientifiques ou technologiques, les "opérateurs" parmi lesquels on peut distinguer :

- les organismes dits "spécialisés" (ORSTOM, GERDAT, IPOM) réformés et dynamisés ;
- les structures nationales mises en état de coopérer.

Le niveau de base est représenté par la gamme diversifiée des programmes co-définis et si possible, réalisés conjointement avec les partenaires. Sur le plan financier, l'ensemble des actions de coopération scientifique et technologique regroupées dans le programme mobilisateur représente d'ores et déjà en 1982 une masse de crédits publics supérieurs à un milliard de francs.

En conclusion :

- il faut bien noter que la recherche en coopération reçoit maintenant une forte impulsion et se trouve engagée dans un processus dynamique ;
- il faut être conscient que l'état actuel des mesures visant à renforcer ce dynamisme n'est que provisoire ; mais que les débats qui vont s'ouvrir ici ne pourront qu'enrichir la réflexion générale ;
- .. et que cette réflexion devrait conduire à mieux baliser le chemin étroit d'une "recherche en coopération" souvent mal perçue de l'extérieur car jugée : soit, trop proche du développement ; soit, trop fondamentale et perdant de vue les interrogations fondamentales du développement.

HOMMAGE A ROLAND DEVAUGES

par Alain RUELLAN

Avant que ces journées d'études ne commencent, je dois vous informer d'une douloureuse nouvelle : le décès survenu le 29 juin de notre collègue Roland DEVAUGES, sociologue, âgé de 59 ans.

Roland DEVAUGES, entré en 1957 à l'ORSTOM, a passé la majeure partie de sa carrière à Brazzaville. Cette carrière sera essentiellement consacrée à l'étude du phénomène urbain. Rappelons que le deuxième Cahier de Sciences Humaines paru en 1963 était consacré à une étude de Roland DEVAUGES sur les chômeurs de Brazzaville, écrite à partir de "la Sociologie actuelle de l'Afrique Noire" de Georges BALANDIER.

Mais pendant ces 25 années de travail, Roland DEVAUGES ne se répétera pas et se renouvellera constamment :

- au niveau de sa problématique tout d'abord, marquée par l'apport de la théorie marxiste qu'il utilisera d'une manière critique et sélective, et par l'ouvrage fondamental de CASTELLS sur "la question urbaine"
- au niveau des thèmes étudiés, puisqu'il abordera des sujets aussi divers que : la jeunesse scolarisée, les rapports entre la société traditionnelle et les citadins, les aspects traditionnels du contrôle de la fécondité, la transmission des biens chez les citadins, les petits entrepreneurs, les transformations de la famille,...
- au niveau des outils enfin : Roland DEVAUGES n'hésitera pas à faire constamment les investissements qu'il jugera nécessaires pour progresser dans ses recherches. Citons à titre d'exemples des domaines aussi variés que la cartographie, l'informatique, les sondages, l'analyse factorielle...

Ces quelques phrases ne sauraient résumer une carrière aussi riche que celle de Roland DEVAUGES. Mais, et c'est sans doute le plus important, il faut souligner ici les qualités du chercheur et de l'homme, qualités sur lesquelles je crois utile d'insister à l'ouverture de ces journées d'études :

- une grande rigueur scientifique caractérisée notamment par le souci constant d'associer de façon indissoluble la théorie et l'observation
- une très grande modestie : il n'hésitait pas dans ses rapports d'activité comme dans ses conversations, à faire état des lacunes de ses connaissances, pourtant grandes
- enfin un souci de collaborer, de travailler en équipe, de s'associer à des collègues d'autres disciplines

Je ne voudrais pas être plus long et voudrais conclure en disant que nous avons perdu en la personne de Roland DEVAUGES non seulement un collègue, mais aussi un ami et je propose que ces journées d'études lui soient dédiées.

- VI -

PREMIER DEBAT GENERAL

Dès la fin des discours officiels de MM. LAVAU, LESGARDS et AUDIBERT, le Syndicat des Travailleurs de la Recherche Extra-Metropolitaine (STREM - CFDT) a lu la déclaration liminaire suivante :

"Le syndicat STREM - CFDT regrette vivement la lenteur inadmissible mise par le gouvernement pour nommer la nouvelle Direction de l'ORSTOM, installant ainsi une vacance dans la gestion de l'Office, alors que les problèmes de carrières et les conditions de travail à l'ORSTOM ne cessent de se dégrader."

Après les exposés sur le "programme mobilisateur" et sur les "plans sectoriels", un premier débat général s'est ouvert. La Section ORSTOM du Syndicat National des Personnels de Recherche et Etablissements d'Enseignement Supérieur (SNPREES - FO) a fait l'intervention suivante :

"Le SNPREES - FO - ORSTOM s'associe à la motion du STREM qui déplore que les nominations des nouveaux Responsables de l'ORSTOM n'aient pas encore été officialisées et souhaite que cela se fasse dans les délais les plus brefs.

Le SNPREES - FO se félicite de l'ampleur et de l'ambition des projets de restructuration de l'ORSTOM ; il constate que cette réforme nécessitera une amélioration importante du budget. Le syndicat exprime des craintes à ce sujet ; une action commune vigoureuse doit être envisagée afin que soient obtenus les crédits nécessaires au remodelage de l'ORSTOM.

Sur un plan plus général et en réponse à l'exposé de M. le Représentant du Ministère de la Coopération, le SNPREES - FO émet quelque doute sur la possibilité de réaliser les nouvelles perspectives de la Coopération technique française, à savoir la mise en place de grands projets régionaux élaborés, pour beaucoup, sous l'impulsion des techniciens français. Nos partenaires sont "adultes", connaissent bien leurs problèmes et n'attendent de nous que la façon de les résoudre. Il est bien évident qu'il n'est pas techniquement possible d'accepter de traiter tous les sujets qui peuvent nous être proposés mais, pour que la coopération demeure fructueuse et amicale, il est bien évident que les demandes, même si elles sont très sectorisées, de nos partenaires, resteront la base même de nos actions."

Le Directeur Général a répondu sur le problème des relations avec les partenaires de l'ORSTOM en affirmant avec force deux principes : d'une part le fait d'être en relations avec des partenaires étrangers ne doit pas, bien au contraire, empêcher l'ORSTOM d'être une force de propositions ; d'autre part il est bien évident qu'en aucune manière l'ORSTOM ne pourra s'engager dans des actions auxquelles on ne croit pas. Ces deux principes correctement appliqués ne pourront constituer un néo-colonialisme déguisé, bien au contraire, ils permettront de clarifier et de stimuler le débat avec nos partenaires.

Un participant a ensuite souligné que le développement autocentré semblait une notion nouvelle pour certains alors que l'ORSTOM avait déjà un acquis important dans ce domaine.

Il a estimé par ailleurs indispensable qu'il y ait des échanges avec d'autres organismes ; une solution satisfaisante à ce problème pourrait être trouvée avec les postes d'accueil à condition qu'il y ait effectivement réciprocité.

Le Directeur Général a enfin précisé l'organisation du travail durant ces journées d'études et a présenté aux participants la nouvelle équipe de direction (liste en annexe).

Compte-rendu
des journées d'études
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE MER

Compte-rendu
des journées d'études
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

